

numéro 71

Le magazine d'informations municipales de Parempuyre

PAREMPUYRE Magazine

Trimestriel janvier 2022



Zoom

L'urbanisme
se dématérialise p. 8

Grand Angle

Roulez jeunesse p. 9

Retour en images

Semaine de la Petite Enfance - conférence Regard sur l'éducation et l'autorité d'une génération à l'autre - 21 octobre 2021



Fête de la science - exposition ludique Quand la matière s'anime - 9 octobre 2021



Spectacle Octobre Rose - Ensemble vocal et scénique Chœur de Lou - 15 octobre 2021

Les jeunes de l'EMA participent à la Fête des lumières - 3 décembre 2021



Journée Nettoyons la Ville - 27 novembre 2021

Sommaire

Édito

Retour en images

2

Édito

3

Actus

4

Zoom

La dématérialisation
du dépôt des autorisations
d'urbanisme

8

Grand Angle

Roulez jeunesse

9

L'Actu des assos

13

Tribunes

15

Agenda

16



Chères Pempuyriennes,
chers Pempuyriens,

En ce début d'année 2022, J'adresse aux 9220 Pempuyriens tous mes vœux de santé, de bonheur, de confiance en l'avenir et de sérénité retrouvée. Cette année encore, nous n'avons pas pu nous retrouver pour ce moment symbolique qu'est la cérémonie des vœux à la population et je le regrette. À travers les lignes de ce journal, je voudrais adresser un grand merci à tous ceux qui participent pleinement au dynamisme de la commune: tissu associatif, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs etc. Je salue également l'ensemble des

élus municipaux qui s'investissent sur le terrain et dans les projets de la ville. Enfin, je remercie le personnel municipal et celui du CCAS pour leurs compétences et leur implication. C'est ensemble que nous faisons quotidiennement de Pempuyre une ville accueillante, active et solidaire.

Des projets importants nous attendent pour 2022, lesquels répondent à vos besoins, sont à l'échelle de notre commune et de ses ressources.

Sur le plan des infrastructures: le début des travaux de la piscine intercommunale et les travaux de réaménagement et de modernisation du centre technique municipal seront engagés.

Sur le plan sportif, les vestiaires de sports collectifs seront inaugurés prochainement et la réfection des terrains synthétiques de la Plaine des Sports est programmée.

Concernant les voiries, nous finaliserons la restructuration de la rue des Ardillères et poursuivrons l'aménagement de la rue de Landegrand.

Enfin deux nouveautés verront le jour cette année: le 1er festival de littérature jeunesse en juin et la mise en place d'un Conseil Municipal des enfants à la rentrée 2022.

Si le travail d'une année ne peut évidemment se résumer en quelques mots, il s'agit des grandes lignes directrices qui nous guideront pour 2022 et qui seront proposées et détaillées lors du vote du budget.

2022 sera aussi une année de rendez-vous démocratiques. La méfiance, la haine et la jalousie ne sont pas bonnes conseillères. N'oublions pas les fondements de notre République laïque: le bien vivre ensemble dans la justice et la liberté, la paix et la concorde.

Je souhaite à chacune et à chacun, pour vous, pour vos familles, notre ville, notre pays une année de justice, de solidarité. Une année sereine et radieuse. Une année responsable, dynamique et résolument tournée vers l'avenir, avec harmonie et altérité.

Bien sincèrement,

Béatrice de François
Maire

Vice-présidente de Bordeaux Métropole

Environnement



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville de Parempuyre a nommé deux représentants au Conseil de Développement Durable (C2D): Mme Emma BEAUJEAN et M. Julien CHEVALIER. Le C2D est chargé d'organiser la participation citoyenne aux grandes questions et orientations qui intéressent la Métropole, favorisant ainsi la contribution de la société civile à l'élaboration du projet métropolitain. Plus d'informations sur : <https://c2d.bordeaux-metropole.fr/>

UNE NOUVELLE ZONE DE PÊCHE À ARBOUDEAU



La mairie a signé une convention avec la Fédération de Pêche de la Gironde afin d'autoriser la pêche sur l'ancienne gravière d'Arboudeau. La pratique de la pêche est possible depuis le bord ou en float-tube. Pour cela, il est nécessaire de détenir une carte de pêche. On sait déjà que les gardons, brèmes, carpes, brochets et perches sont présents mais un inventaire scientifique plus précis sera réalisé par la fédération en 2022.

ACTION RECYCLAGE

Soucieuse de son empreinte écologique, la mairie fait appel à la société ELISE pour collecter et recycler le papier et les cartouches d'encre usagés. En 2021, tous sites confondus (mairie, services techniques, bibliothèque, écoles, école municipale d'art, CCAS...) ce sont **1594 kg de déchets recyclables** qui ont été envoyés au recyclage. Une contribution écologique mais également sociale. En effet, la société ELISE participe activement à la Protection de l'Environnement tout en créant des emplois pérennes et locaux pour des personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap. La commune a également prévu de mettre en place prochainement des poubelles destinées au ramassage et recyclage des masques sanitaires.



L'ARBRE EN FÊTE : 300 PLANTS D'ARBRES DISTRIBUÉS

La Ville de Parempuyre s'est associée à la « Semaine de l'arbre en fête », en distribuant, le samedi 27 novembre 2021, 300 jeunes plants d'arbres, Merisier (*Prunus avium*) et cerisier (bois de sainte Lucie - *Prunus mahaleb*), à 100 foyers parempuyriens préalablement inscrits. De plus, les enfants des écoles ont participé à la plantation de 2500 arbres sur le Marais d'Olives, réalisée par l'Association Arbres et paysages en Gironde.



JOURNÉE NETTOYAGE DE LA VILLE



Pour la première année, les écoles ont été associées à l'opération de nettoyage de la ville. Armés de gants et de sacs poubelles, plus de 500 élèves ont arpenté les alentours de leur école le vendredi 26 novembre. Le lendemain, les Parempuyriens étaient appelés à faire de même pour la journée « Nettoyons la ville ». L'objectif de la journée est de participer à la sensibilisation des petits et des grands à la protection de l'environnement, plus particulièrement, à la problématique des déchets sauvages, vrai fléau contemporain et du respect du cadre de vie de la commune.

MARAIS D'OLIVES : QUAND LA NATURE REPREND SES DROITS



Le 25 septembre 2021 était inauguré le « Marais d'Olives », un espace naturel et agricole d'environ 90 ha sur lesquels des aménagements permettent de restaurer écologiquement ces anciennes terres céréalières. Le site abrite une partie en prairie, pour de l'élevage bovin et un sentier de découverte de la nature autour du marais comprenant un observatoire aux oiseaux et un Belvédère. À l'entrée du site, les terrains agricoles et un bâtiment sont mis à disposition d'un éleveur et d'un apiculteur par Bordeaux Métropole.

Cadre de vie

RÈGLES D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE : POLLUTION VISUELLE

RAPPEL: la commune est soumise au règlement local de publicité intercommunal (RLPI) voté par Bordeaux Métropole en 2017, lequel prévoit, entre autres que « La publicité est interdite sur les murs de clôtures, ainsi que sur les clôtures elles-mêmes, qu'elles soient aveugles ou non. » Pour ne pas être verbalisés, il vous est demandé de n'accepter aucune publicité sur vos murs et clôtures.



INAUGURATION DE LA MAISON DU COMBATTANT

La Maison du Combattant, située au sein de l'espace Thierry Grolleau, au 16, rue des Palus, a été officiellement inaugurée le 29 novembre 2021. L'UNC Parempuyre y a constitué un musée à partir d'une collection de costumes et d'objets militaires anciens. Ce lieu de mémoire est accessible tous les mercredis de 10 à 12 heures et sur rendez-vous les autres jours au 06 46 23 26 38 ou sur uncparempuyre33@gmail.com.



Les enseignants, tous niveaux scolaires confondus, sont les bienvenus pour faire visiter cette collection autour de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale.

Ministère de la Culture, cette opération vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Les candidats, doivent lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Ils ont bénéficié de trois ateliers d'entraînement accompagné de la bibliothécaire et d'un coach personnel: le comédien, metteur en scène Nicolas Pujolle (Cie La Gabarre et Cie des 3 chardons).

Prévue fin janvier, la finale a du être reportée au vu de la situation sanitaire.

Social

MISSION LOCALE : JEUNES 16- 25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE

La Mission Locale Technowest propose un accompagnement personnalisé pour venir vous informer, vous conseiller et vous orienter dans la construction de votre projet professionnel.

Ce droit à l'accompagnement se traduit par un engagement sur un Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).

Une offre de services qui prend également en compte l'accès à la formation, à l'Emploi et à la vie quotidienne (Santé, Logement, Citoyenneté, soutien au montage de projets divers...)

Contact : Mission Locale Technowest
Antenne de Blanquefort
05 56 47 14 07 - Blanquefort@missionlocaletechnowest.fr

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Entre 2019 et 2020, les dépôts de plaintes pour violence intrafamiliale ont augmenté de plus de 60% sur la commune. Véritable fléau et problématique cruciale de sécurité, l'équipe municipale s'est engagée à accompagner la lutte contre les violences intrafamiliales. Dans un premier temps des actions de sensibilisation ont été mises en place. Ainsi, en 2021, 130 personnes, élus et agents municipaux ont suivi une formation auprès d'une psychologue spécialisée afin de mieux déceler, comprendre et faire face aux spécificités des violences intrafamiliales. Pour faire suite à cela, un approfondissement de la formation sera proposé à une équipe de 15 personnes volontaires, qui assureront d'une part une « cellule d'accueil » capable de recueillir des signalements 24h/24h et d'autre part une « cellule de suivi social » pour accompagner les victimes sur les plans psychologique, juridique, administratif, de logement etc. Cette action est portée par le CCAS et en partie financée par la CAF.

Conférence publique : le 18 mars 2022 - 18h30 au Vieux Logis

Sécurité

PARTICIPATION CITOYENNE

Le 27 novembre dernier, la gendarmerie présentait en réunion publique le dispositif de « Participation citoyenne » mis en place avec la commune de Parempuyre. Il s'agit d'établir un lien entre les habitants d'un quartier et les représentants de la force publique permettant d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance. Déjà des premiers référents ont manifesté leur intérêt pour rejoindre ce réseau. Si vous souhaitez vous investir en tant que citoyen référent, contactez la mairie au 05 56 95 56 28 ou communication@parempuyre.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA ZONE 30

Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie (voitures - deux roues - piétons). La vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. La zone 30 s'applique sur l'ensemble des rues et croisements (sauf signalisation particulière au sol) de la zone, depuis le panneau de début jusqu'au panneau de fin de zone. Lorsque vous entrez dans une Zone 30, vous êtes appelés à redoubler de vigilance envers les piétons, qui sont prioritaires, les cyclistes et à l'ensemble des intersections.



Culture

PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

La bibliothèque municipale a lancé un appel aux élèves de CM1 et CM2 et a constitué une équipe pour participer au concours « Les petits champions de la lecture ». Organisée sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du



Voirie & Bâtiments municipaux

RUE DES ARDILLÈRES

Les travaux de la rue des Ardillères démarrés à l'été 2021 se poursuivent. Ces travaux visent à aménager une zone 30, à proposer des circulations piétonnes confortables et sécurisées et à créer des collecteurs d'eaux pluviales. Ce chantier, financé dans le cadre du Fonds d'Intérêt Communal de Bordeaux Métropole, devrait prendre fin au second trimestre 2022.

RUE DE LANDEGRAND

Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, les travaux de voirie de la rue de LandeGrand démarrent en février 2022. Ils concerneront, dans un premier temps, la section comprise entre la route de Pauillac (RD2) et la voie ferrée.

TRAVAUX RUE LANDEGRAND

→ Déviation

BUS

76 77

A partir du 14 février 2022 :

i 77

••••• Itinéraire vers Blanquefort le matin uniquement
 Les arrêts LandeGrand et La Naoude direction Lycées de Blanquefort seront bien desservis le matin par la ligne 77 pour les 2 premiers départs.

Durée : 2 ans

Nouveaux horaires disponibles le 7 février sur www.infotbm.com

AlloTBM : 05 57 57 88 88
www.infotbm.com

TBM

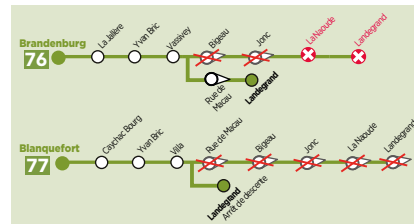
TRANSPORTS
BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Objectifs de l'aménagement :

- Apaiser la circulation automobile en créant une ambiance plus urbaine,
- Proposer des cheminements continus, conformes et confortables pour les piétons et les cyclistes,
- Mettre en conformité les arrêts de bus avec la réglementation accessibilité,
- Proposer des places de stationnement,
- Mettre en place un réseau d'assainissement pluvial (par massifs d'infiltration).

Par conséquent, à partir de février 2022, la circulation dans la zone de travaux sera mise en sens unique dans le sens route de Pauillac (RD2) vers voie ferrée.

Lignes de bus 76 et 77 : le terminus sera déplacé au niveau du 80 rue LandeGrand
Certains arrêts ne seront pas desservis (cf ci-dessous)



i 77

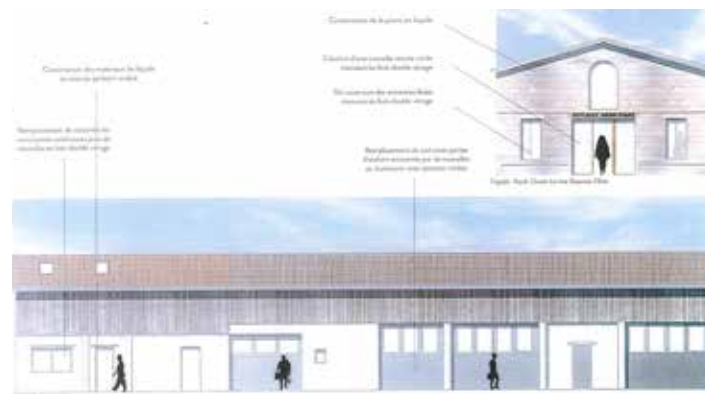
Les arrêts LandeGrand et La Naoude direction Lycées de Blanquefort seront bien desservis le matin par la ligne 77 pour les 2 premiers départs.

Arrêts non desservis	Report	Distance
LandeGrand	LandeGrand 80 rue LandeGrand	850 m / 10 min
La Naoude	LandeGrand 80 rue LandeGrand	450 m / 5 min



Soyez-vigilant lors de la traversée du passage à niveau

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ET POLICE MUNICIPALE : RÉ-AMÉNAGEMENT DES LOCAUX



Le chantier de ré-aménagement et de modernisation du centre technique municipal (CTM) et de la police municipale démarrera en 2022. Il se déroulera en 3 phases : les travaux commenceront par les ateliers puis les bureaux et enfin le poste de la police municipale. La livraison de ce projet est prévue pour 2023.

Concertation

ILÔT DES GENÈTS : CO CONSTRUIRE LE DEVENIR DU QUARTIER



La démarche initiée est une véritable démarche de co-construction dans la parole des habitants (riverains et propriétaires) et au cœur du processus de décisions. Les habitants sont sollicités pour dessiner le devenir de ce cœur d'îlot avec l'aide des élus et des techniciens. Leur est proposé un accompagnement pour exprimer

leurs besoins, répondre à leurs questions sur ce qu'il est possible ou pas de faire au vu des règles d'urbanisme et de la volonté commune afin de réfléchir à la valorisation de cet espace.

La concertation a été lancée le 30 septembre 2021 par une présentation des caractéristiques de l'emprise foncière concernée et du cabinet d'architecture qui accompagne la démarche. Une nouvelle réunion a eu lieu le 30 novembre 2021 pour présenter les enjeux de biodiversité identifiés ou pressentis sur l'ensemble du site ainsi que le travail d'étudiants en paysagisme réalisé sur différentes parcelles. La concertation pour la valorisation de « l'îlot des Genêts » se poursuit jusqu'en février 2022 et une restitution sera organisée le 1^{er} mars 2022.

Vous êtes intéressés pour participer à cette concertation citoyenne ?

Audrey SCHOUTETEN, de la Compagnie Architecture, vous reçoit sur RDV les mardis et mercredis, dans les locaux de la permanence, au Vieux Logis (4, rue Camille Montoya). Pour prendre RDV, envoyez un mail à permanence@compagnie-archi.fr

RUE FÉLIX JONC – RENCONTRE RIVERAINS

Le 21 septembre 2021, les riverains de la rue Félix Jonc étaient conviés à une réunion de concertation sur l'aménagement de leur rue. Partant d'un constat d'absence d'aménagement pour les piétons et cyclistes, d'un besoin de stationnement et d'une problématique de gestion des eaux pluviales, deux propositions d'aménagement ont été présentées :

- Proposition 1: une rue en double sens en « zone de rencontre » (Vitesse limitée à 20 km/h, cheminement piéton séparé de la circulation, Stationnement en quinconce sur la chaussée)
- Proposition 2: sens unique en zone 30 (Vitesse limitée à 30 km/h), cheminement piéton séparé de la circulation, double sens cyclable, Stationnement en poches ponctuelles)

Pratique

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Vous avez jusqu'à 6 semaines avant le scrutin pour vous inscrire. Pour voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour déposer votre inscription en mairie. Vous pouvez retirer le formulaire de demande d'inscription en mairie ou sur www.service-public.fr.

Si vous êtes absent les 10 et 24 avril 2022 ?

Pensez à faire votre demande de procuration sur www.maprocuration.gouv.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions sur l'action municipale ?

Retrouvez la liste des délégations de vos élus pour savoir à qui adresser vos questions.

Pour contacter vos élus :

www.parempuyre.fr rubrique Votre mairie - Conseil Municipal - Élus municipaux ou joignez le secrétariat des élus au 05 56 95 56 11 ou ville@parempuyre.fr



Les délégations de vos élus.

1 - Bernard DE SOUZA - 1^{er} Adjoint

Urbanisme / Bâtiments communaux / Délivrance des Autorisations Occupations des Sols - travaux - Développement durable / biodiversité, enseignes et publicités

2 - Annie PONS

Démocratie locale / Citoyenneté / Travaux et aménagements de Voiries (Bordeaux Métropole) / Communication / Économie / Déplacements et mobilités (Bordeaux Métropole)

Irma DEL POZO déléguée à la communication visuelle

Bernard VINCE délégué à l'Économie, Commerce & Artisanat

Benjamin ROZE, délégué aux transports et mobilités (Bordeaux Métropole)

3 - Thierry PIALLEPORT

Évaluation des politiques publiques et innovation

4 - Roselyne TURBE

Vie scolaire / Jeunesse / ALSH et accueils périscolaires, Maison des Jeunes, Transports scolaires, Restauration scolaire

5 - Benjamin DERVIEUX

Finances / Ressources humaines / Marchés publics

6 - Brigitte SAUX

Solidarité / Habitat / PIG Emploi / Insertion - Petite Enfance

Annie VALLEJO, déléguée à l'insertion professionnelle et emploi, Structure pour jeunes adultes, soutien aux personnes âgées

7 - Marc VERDIER

Sports & Equipements Sportifs / Tranquillité publique, Sécurisation des bâtiments et espaces publics, CLSPD

Nicky GUILBAULT, déléguée à la vie Associative, Maison des Associations

8 - Nicole FLOIRAC

Animation vie Locale, Fêtes & Cérémonies

Catherine DURAND déléguée à la Culture, EMA & Bibliothèque

Vie des services municipaux

ARRIVÉE DE M. FERRER, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

M. Patrick FERRER a rejoint la commune de Parempuyre le 15 novembre 2021, en qualité de Directeur Général des Services, succédant à M. Jérôme LARQUIER, qui occupait la fonction depuis plus de 12 ans. Ce dernier est parti vers de nouveaux horizons professionnels. Élus et agents de la commune lui ont adressé de vifs remerciements pour ces années de collaboration.

Doté d'une solide expérience de la fonction publique territoriale, Patrick FERRER a suivi une formation initiale de secrétaire de rédaction, avant d'intégrer les collectivités territoriales, où il a successivement occupé des postes de secrétaire de mairie, directeur des affaires financières puis DGS.

Quel est le rôle du DGS ? : En liens étroits avec l'exécutif élu local, le DGS est notamment responsable de l'ensemble des services administratifs et techniques qu'il coordonne, organise et modernise, pour la mise en œuvre des projets de la collectivité.

La dématérialisation du dépôt des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme directement en ligne.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée:

- Un gain de temps et d'argent: plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou de l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Une démarche plus écologique grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en multiples exemplaires
- Plus de transparence et de fluidité sur le traitement de vos demandes grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec l'ensemble des acteurs de l'instruction et des échanges facilités jusqu'à la décision.

COMMENT FAIRE ?

1. Identifiez **quel type de dossier** doit être déposé selon votre projet: <https://urbanisme.bordeaux-metropole.fr/guichet/Login/DossierProjet>
2. Puis **déposez votre dossier en ligne** sur: <https://urbanisme.bordeaux-metropole.fr>

La démarche est simple:

- Précisez si vous êtes un particulier ou un professionnel
- Créez un compte (si c'est votre première connexion), ou connectez-vous si vous avez déjà un compte
- Choisissez la commune de votre projet
- Déposez un nouveau dossier
- Suivez son état d'avancement

Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers.

Le service Urbanisme de la mairie demeure votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à le solliciter dès la constitution de votre dossier!

Contact: accueil-urbanisme@parempuyre.fr ou 05.56.95.56.13

À noter que:

- Les demandes de dépôt numériques seront traitées exclusivement via ce guichet unique. Les envois par courriel ne seront en aucun cas pris en compte.
- Les usagers conserveront la possibilité de se présenter physiquement en mairie afin de déposer leur dossier au format papier, après avoir pris rendez-vous, ou de le transmettre par voie postale.

Professionnels et particuliers

> **PERMIS
DE CONSTRUIRE**
> **DÉCLARATION
DE TRAVAUX**

Démarche simplifiée, je dépose en ligne sur
bxmet.ro/urbanisme



NOUVEAU





Roulez jeunesse !

Une ville qui aide les enfants à grandir

Convaincue que les enfants et les jeunes sont une formidable richesse, source de vitalité pour la ville mais aussi un gage d'avenir, la ville de Pempuyre place la jeunesse au cœur de ses priorités. Ainsi, elle accompagne les enfants à chaque étape de leur développement jusqu'à l'entrée dans la vie d'adulte en leur offrant un cadre éducatif et une offre de loisirs adaptés.

Projet éducatif local

→ Qu'est-ce qu'un Projet Éducatif Local (PEL) ?

Le PEL, Projet Éducatif local, c'est une politique éducative au service du territoire. Il mobilise tous les acteurs locaux et institutionnels de l'éducation autour d'un projet commun et d'une ambition commune en direction des enfants et des jeunes.

→ Quels sont les acteurs du PEL ?

Face à ce véritable enjeu de société, la volonté est de mobiliser tous les acteurs qui, à divers titres, sont responsables de l'éducation et des jeunes, à savoir :

- > La municipalité (élus et services municipaux)
- > Les associations (en particulier sportives, culturelles, d'insertion et d'accompagnement scolaire)
- > Les institutions (Éducation Nationale, CAF, Département)
- > Les familles

→ Quels sont les axes suivis ?

Cinq axes, inscrits dans un principe de développement durable, identifiés :

- > Favoriser le vivre ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté et de solidarité.
- > Lutter contre les inégalités notamment les discriminations et le décrochage scolaire et favoriser l'égalité filles garçons.
- > Développer la responsabilité, l'autonomie et la capacité d'initiative des jeunes à travers leur participation active.
- > Promouvoir l'accessibilité culturelle, artistique et sportive.
- > Valoriser, encourager et soutenir la participation de l'ensemble des acteurs de la vie éducative.

Autour de ces axes, 4 groupes de travail ont été mis en place :

- > Groupe 1 « Lutter contre les inégalités »
- > Groupe 2 « Jeunesse » (Maison des Jeunes, Point information)
- > Groupe 3 « Conseil Municipal des Jeunes »
- > Groupe 4 « Parentalité »



0-3 ans : La douceur de la petite enfance

L'accueil du petit enfant est une compétence facultative des communes.

La ville de Pempuyre a choisi de s'en emparer considérant que la petite enfance est une période particulièrement sensible pour le développement et la sécurisation de l'enfant, qui impacte, nous le savons, la santé et le bien-être de l'individu tout au long de la vie.

→ Le Multi-accueil « Le petit Prince »

Le multi-accueil propose des places en accueil collectif ou familial à partir de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école (ou jusqu'à 4 ans pour des enfants en situation particulière). L'accueil peut être régulier ou occasionnel.

> **Accueil collectif:** capacité de 24 places, ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Les enfants sont accueillis au sein de la crèche située au 1 allée Jean Métayet

> **Accueil familial:** capacité de 8 places, ouvert de 7h à 20h

Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle dans des espaces adaptés et viennent une matinée par semaine à la crèche avec l'assistante maternelle ainsi que tous les vendredis matin lors du regroupement des assistantes maternelles avec une professionnelle de la crèche.

Le multi-accueil est géré en délégation de service public (DSP), c'est-à-dire confié à un gestionnaire spécialisé, qui répond au cahier des charges souhaité par la commune. La DSP, dans le cadre de la commande publique, est actuellement assurée par les équipes d'Eponyme et sera renouvelée courant 2022.

→ Les assistantes maternelles et le Relais Petite Enfance

En complément de l'offre proposée par la Ville, des assistantes maternelles indépendantes, agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département, accueillent les enfants à leur domicile. Elles sont employées directement par les familles. Elles sont actuellement 64 sur la commune.

Elles ont la possibilité de se retrouver et d'être accompagnées par le Relais Petite Enfance (RPE), un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants. Le RPE contribue à la professionnalisation en proposant et organisant des formations ou des soirées à thèmes (information juridique, analyse de pratiques professionnelles,...)

→ Zoom sur la Semaine de la Petite Enfance

Chaque année, la Ville de Pempuyre propose une Semaine de la Petite Enfance et de la parentalité: un rendez-vous de mobilisation du grand public et des acteurs de la petite enfance, autour de la pédagogie et de la parentalité.

Le Mot de l'élue

Brigitte Saux, adjointe déléguée à la Petite Enfance
"Pour tous les parents, nos bébés sont nos trésors, ce que nous avons de plus cher. En pourtant, la parentalité n'est pas un long fleuve tranquille, elle est aussi merveilleuse que difficile. Les services de la petite enfance accomplissent un travail formidable pour répondre aux besoins des parents, selon chaque situation familiale et s'assurer à ce que chaque enfant puisse s'éveiller et s'épanouir dans les meilleures conditions."





3-10 ans : L'accompagnement des apprentissages

Rythmée par l'école, la période 3-10 ans est celle du développement des apprentissages. L'enseignement public du premier degré étant une compétence centrale des communes depuis les lois fondatrices de Jules Ferry, la ville investit massivement dans les écoles.

→ Quelques chiffres :

- > 3 groupes scolaires
(Jean Jaurès - Libération et Madeleine Brès)
- > 1035 élèves, répartis en 41 classes
- > 5 restaurants scolaires
- > 3 accueils de loisirs (ALSH)

Pour rappel, 52% des dépenses de fonctionnement de la commune sont engagés pour les écoles et les ALSH. La commune prend en charge l'entretien et l'équipement des écoles. En outre, une somme de 75€ par élève est attribuée chaque année afin de financer les fournitures scolaires, les classes vertes, spectacles et le transport pour les sorties éducatives.

→ ATSEM

L'enfant qui entre en maternelle doit avant tout apprendre à devenir un élève et a besoin d'un accompagnement renforcé. La commune met à disposition des écoles maternelles des ATSEM, qui participent à la communauté éducative, pour le bien être des petits.

→ Equipement numérique des écoles

Dans une société de l'information et de la communication où l'environnement technologique est omniprésent, l'école a pour mission de former les élèves et futurs citoyens à maîtriser ces outils numériques.

Pour répondre à cet objectif, la ville de Parempuyre, en concertation avec les équipes éducatives, a choisi d'équiper chaque classe d'un Tableau Blanc Interactif (TBI). Des classes mobiles, c'est-à-dire des meubles mobiles comprenant des ordinateurs portables pour une classe entière, sont également à disposition dans les écoles.

→ Accueils périscolaires et accueils de loisirs

Situés à proximité immédiate de chaque école, les accueils périscolaires permettent aux enfants d'être accueillis avant l'école de 7h00 à 8h20, pendant la pause méridienne et après l'école de 16h30 à 19h00, ainsi que pendant les vacances scolaires en accueil de loisirs. Depuis la rentrée



2021, le tarif des accueils de loisirs comprennent les sorties, les parents n'ont plus à payer de supplément pour que les enfants participent à la sortie, ce qui permet une plus grande égalité entre les enfants. Les ALSH proposent aussi des séjours découverte à la semaine pendant les vacances scolaires.

→ L'école multisports et le service de « Va et vient »

Parce que le développement de l'enfant passe aussi par les loisirs, le sport et la culture, la commune met tout en œuvre pour permettre à chaque enfant de pratiquer des activités extra-scolaires.

L'École Multisports permet aux enfants du CE2 au CM2, scolarisés à Parempuyre, de découvrir des activités sportives encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, une fois par semaine de 16h30 à 18h00. Les tarifs sont déterminés selon le quotient familial (détails sur www.parempuyre.fr) et l'inscription se fait auprès de l'accueil périscolaire.

Depuis plusieurs années, la ville a mis en place un service gratuit de « va et vient » permettant aux enfants dont les parents travaillent d'être accompagnés vers leurs différentes activités (culturelles, sportives, d'accompagnement scolaire etc.) Sur l'année 2020/2021, cela représente près de 300 accompagnements par semaine, pour un coût annuel d'environ 40 000 €.

→ Les aires de jeux de la commune

- > Aire de jeux du Parc de L'Art Y Show (route de Bordeaux)
- > Aire de jeux Allée du Bois (chemin vert)
- > Aire de jeux Lisière du vignoble (avenue du Maréchal Leclerc)
- > Aire de jeux de la Plaine des sports Leo Lagrange (rue Camille Montoya)

→ Projet de Conseil municipal des Jeunes : les jeunes ont leur mot à dire

La mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes est en projet et fait l'objet d'un groupe de travail du Projet Educatif Local (PEL). À travers cette nouvelle instance la ville souhaite donner la parole aux jeunes, les faire pleinement participer à la vie de la commune mais aussi leur donner les moyens d'agir. Cela permet aussi d'apprendre à représenter ses pairs et à devenir citoyen.

Ce projet est en construction et les modalités de fonctionnement restent à définir : nombre et âge des conseillers, durée du mandat, encadrement, partenariat avec les enseignants etc.

L'objectif est d'élire le Conseil Municipal des Jeunes à la rentrée scolaire 2022-2023.

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pôle enfance jeunesse :

05 56 95 56 12

Secretariat-enfance@parempuyre.fr

Pour les enfants nés en 2019
ou les familles nouvellement installées
sur la commune :

Du 24 janvier au 18 mars 2022

Prendre RDV avec le Pôle enfance Jeunesse
pour une pré-inscription

D'avril à mai 2022

Vous recevez l'affectation scolaire de votre
enfant et le dossier d'inscription.
Prendre RDV avec la directrice / le directeur
de l'école pour finaliser l'inscription.



11-17 ans : un vent de nouveautés pour nos ados

La maison des jeunes fait peau neuve...

Pour mieux s'adapter aux besoins et envies des jeunes adolescents de 11 à 17 ans, la Maison des Jeunes ne fonctionne pas sur le même modèle que les accueils périscolaires. Désormais, moyennant une adhésion annuelle de 5 euros, les jeunes peuvent fréquenter la MDJ autant qu'ils le souhaitent, sans inscription préalable : la porte est toujours ouverte. L'idée est de faire de la MDJ un lieu d'accueil, d'écoute permettant aux jeunes de devenir des citoyens actifs et responsables, tout en étant accompagnés par des animateurs. Ils développent ainsi leur autonomie et leurs sens des responsabilités pour le bon fonctionnement de LEUR maison.

Le Pôle Enfance Jeunesse

- > 1 coordinateur
- > 1 secrétaire du pôle
- > 1 responsable ALSH
- > 3 coordinateurs périscolaires
- > 6 directrices d'accueil
- > 32 animateurs
- > 13 ATSEM

À noter : les agents du service « entretien - restauration » interviennent également auprès des enfants, sur le temps de pause méridienne.

Le Mot de l'élue

Roselyne Turbé, adjointe déléguée à la vie scolaire

"L'avenir ce sont les jeunes ! Les accompagner dans leurs apprentissages, leurs évolutions est une mission qui nous rend particulièrement fiers. Nous avons à cœur de leur transmettre des valeurs de respect, de partage et de leur apprendre à exprimer leurs idées pour les accompagner vers la citoyenneté. Depuis plusieurs mois, avec la crise sanitaire, les activités et habitudes des enfants ont été perturbées. Nous mettons tout en œuvre pour continuer à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leurs activités, en toute sécurité."



Divin'Essence ciel 33



La Gazette de Parempuyre

Nouvelle année, même esprit!

La Gazette vous invite sur son site internet pour découvrir les acteurs et événements locaux qui font le bonheur de notre quotidien.

Vous pourrez également suivre nos aventures solidaires ou encore participer à nos ateliers comme le café des langues le Café Trotter, la ludothèque inclusive et intergénérationnelle et les manifestations festives qui nous vous préparons en 2022!



> Toute l'info en un clic!

lagazettedeparempuyre.fr et sur Facebook
0749788221 / gazetteparempuyre@gmail.com

Une jolie année à tous!
La Team

Porte du Médoc



Malgré une période d'inactivité due à la crise sanitaire, depuis la reprise, beaucoup de choses ont été proposées à nos adhérents et adhérentes: randonnée sur les sentiers des monts du Cantal, visite de la corderie royale de Rochefort/mer et croisière en mer jusqu'au fort Boyard et autour de l'île d'Aix, Vide grenier en octobre, Thé dansant en novembre avec spectacle théâtral proposé par la troupe composée d'adhérents et adhérentes et loto de Noël en décembre.

Les perspectives 2022 sont nombreuses. En janvier, l'association tiendra son Assemblée générale, en février un séjour raquettes et un thé dansant seront proposés, une journée évasion en mars, deux lotos (février et mai) et enfin un voyage pour découvrir la Camargue authentique en juin.

Le foyer reste ouvert les mardis et jeudis après-midi. Les randonneurs se retrouvent soit le mardi matin, le jeudi en journée ou le vendredi après-midi.

Pour tout contact, permanence du bureau les mardis et jeudis après-midi (entre 14h00 et 17h00) au 12, rue Anna de Noailles à Parempuyre ou au Tél : 0556358642 les mêmes jours.

RPEP

À l'aube de cette nouvelle année, le RPEP est à pied d'œuvre et vous concocte quelques nouvelles manifestations. Alors, faisons ensemble un pied de nez à ce fichu virus, et poursuivons nos projets, tout en respectant les gestes barrières et mesures gouvernementales, bien sûr!

Cette année, le RPEP se lance un nouveau challenge et organise un «VIDE TA CHAMBRE» réservé aux plus jeunes. Il se déroulera le samedi 14 mai 2022 à l'Art Y Show. Profitez de cet événement pour inciter vos enfants à faire du tri dans leur chambre et à venir vendre tout le superflu. Bonne humeur, rires et belles rencontres sont attendus! L'occasion de faire de bonnes affaires et un geste écologique de surcroît.

Inscriptions et renseignements sur assorpep@gmail.com.

Autre défi: on le sait, cette crise sanitaire met à mal nos enfants et les isole un peu plus derrière les réseaux sociaux. Tandis que de nombreux parents sont impuissants par méconnaissance de ces nouvelles technologies, le RPEP réagit et prépare pour cette année un atelier découverte relatif au contrôle parental et aux outils disponibles pour faire face aux dangers du net.

Enfin, après le succès phénoménal de la fête des lumières qui a pu, après tant de temps sans rencontres, rassembler les familles autour d'impressionnantes performances, parions sur d'autres belles occasions de fêter la fin d'année scolaire.

Sur ces notes positives et alors qu'une nouvelle page se tourne, c'est l'occasion pour l'équipe du RPEP de vous souhaiter 2022 bonnes choses pour cette nouvelle année entre-semée de joie, bonheur, succès et santé pour vous et vos familles. Meilleurs vœux à tous!



> Pour vous informer <https://rpeparempuyre.wixsite.com/rpep> et <https://www.facebook.com/rpeparempuyre>

Badminton Parempuyre

Le club de Badminton Parempuyre (BAP) qui fêtera ses 20 ans cette année ne cesse de voir ses effectifs augmenter. Cet engouement atteste bien de la popularité de notre club et de ses valeurs partagées.

Pour la première fois de son histoire, une section jeune encadrée par des bénévoles du club a été créée. À l'occasion du tournoi d'automne des jeunes, Noa R rentre dans l'histoire du club comme étant la première lauréate dans la catégorie jeune.

Le sport vecteur d'intégration, de cohésion sociale et de bonne santé mérite une considération toute particulière d'autant plus dans le contexte actuel.

L'ensemble du Comité Directeur du BAP, souhaite une très belle année sportive à tous les Parempuyriens.



L'ACTU DES ASSOS

Rando Sac au Dos

Comme tous les ans à l'occasion du Forum des Associations, Rando Sac au Dos a renseigné de nombreux visiteurs sur notre activité de randonnée du mardi (pour les 10km) et du jeudi (20km et plus). Des «jeunes retraités» ont choisi de venir nous rejoindre et d'apporter un peu plus de bonne humeur malgré, encore, une année atypique.

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 19 novembre 2021 et les adhérents ont été très nombreux à y assister, on les en remercie.

À cette occasion, il a été procédé au renouvellement :

- d'un membre du bureau (la secrétaire a été réélue),
- d'un membre du conseil d'administration (réélu également),
- d'un nouveau membre («bienvenue au club») du conseil d'administration en remplacement d'un autre membre ayant choisi de ne pas se représenter après 9 ans de «bons et loyaux services».

Le bureau et le Conseil d'Administration de notre association étant au complet, il nous reste plus qu'à agir...

Malgré nos chemins de Gironde, parfois un peu boueux, Rando Sac au Dos a toujours l'envie d'aller voir plus loin si les chemins sont plus secs... C'est pour cela que des animateurs nous ont proposé :

- 4/5 jours à l'île d'Oléron (en avril 2022),
 - idem pour le pays basque (en juin 2022),
 - 10 jours pour continuer le Gr 34 en Bretagne (en juin 2022),
 - et de terminer pour les montagnards, le GR 10 (en septembre 2022).
- Pour assurer la continuité de nos sorties, en toute sécurité, il a été décidé de former de nouveaux animateurs.

«Si vous aimez randonner! C'est le moment de se bouger!»
Rejoignez-nous.

Contacts: 0630815125 - 0683486029. À bientôt.



Jardins du Lauga

L'association des Jardins du Lauga vient de tenir son assemblée Générale 2021. Nous préparons d'ores et déjà la saison 2022. Un certain nombre de jardiniers ont rendu leur parcelle ce qui nous laisse le loisir d'accueillir de nouveaux membres. Le but est de venir cultiver une parcelle qui est mise à votre disposition et d'y produire ses légumes à la convenance de chacun. Il faut avoir la main verte, un peu de courage, quelquefois de l'obstination et bien sûr un peu de réussite. Les plus chevronnés ne sont pas avares de conseils, ne rêvez pas cependant, vous ne trouverez pas les légumes sous cellophane prêts à consommer. Il y a des parcelles disponibles de 20 à 180m². La cotisation annuelle est fonction de la superficie de la parcelle. Entre 40 et 90€ à l'année. Nous fournissons donc le terrain, un peu de fumier de bovins pour amender et de l'eau pour arroser. Il est nécessaire d'avoir un petit matériel à soi: bêche, râteau, binette, plantoir etc.... Vous pourrez trouver une brouette à emprunter, voire une motobineuse.

> Tous renseignements à: jardinsdelauga@gmail.com
ou 06 7935 21 33.



UNC PAREMPUYRE

Le lieu de mémoire situé dans la maison du combattant est officiellement ouvert à la visite le mercredi de 10h30 à 12h et de 15h à 17h ou sur rendez-vous au 0648637838 (conservateur) ou au 0646232638 (président). Vous y découvrirez à l'intérieur des mannequins en uniformes, des coiffures, divers matériels et objets militaires de différentes époques.

L'UNC vous convie également à la cérémonie du 8 mai 2022 (commémoration armistice seconde guerre mondiale) au monument aux morts à 11h30, ainsi qu'au vin d'honneur et repas qui suivent à l'Art y Show (en fonction des mesures sanitaires du moment).



TENNIS CLUB PAREMPUYRE

Malgré la situation sanitaire, ce début de cette saison aura bien débuté pour le TCP:

- Avec une météo clémente, le tournoi adultes du club a pu se dérouler comme prévu et a parmi à près de 120 joueurs de s'affronter sur les quinze jours du tournoi. À noter que le vainqueur du tournoi hommes et la finaliste du tournoi femme sont du club.
- Côté jeunes, l'école de tennis a repris avec un nombre d'enfants grandissant et certains d'entre eux ont attaqué la compétition individuelle avec des résultats plus qu'encourageants.
- À côté de cela, il ne faut pas oublier les matchs par équipes qui ont déjà commencé.

Ainsi nos équipes +55 ans hommes et 8/10 ans filles ont d'ores et déjà obtenu leurs tickets pour les phases finales.

Le premier trimestre 2022 verra les différentes compétitions individuelles et collectives se succéder avec notamment plusieurs TMC organisés par le club au mois de février.

Enfin 2022, même si nous n'avons pas encore de date, devrait enfin voir arriver le nouveau club house, que tout le monde au club attend avec impatience.

> Pour nous suivre:

<https://www.facebook.com/tc.parempuyre/>
<http://www.tcparempuyre.fr/>



Tai Chi Chuan

Taichi, Qi Gong, Wing Chun
Moments de convivialité d'échanges et de cohésion.

Ma santé avant tout et 3 jours par semaine à Parempuyre avec Tai Chi Chuan Parempuyre Harmonie et Santé

«Ne craignez pas d'être lent, craignez seulement d'être à l'arrêt.»

Mardis Qi Gong à 18h30, au Club House

Mercredis Wing Chun enfants à 14h, au petit dojo

Mercredis Wing Chun adultes à 19h30, au grand dojo

Samedis Tai Chi Chuan à 9h, au grand dojo

> Renseignements et contacts:

www.tccparempuyre.fr - wushuharmoniesante@gmail.com



Parempuyre Football Club

À l'heure de faire le bilan de ce premier trimestre, notre club est satisfait de voir la plupart de ses catégories rapporter des résultats en progression voire même de très bons résultats. Nous sommes reconnaissants envers nos joueurs et nos coaches d'autant plus lorsque l'on sait les différentes difficultés rencontrées pour s'entraîner et jouer les matchs. En effet, le Parempuyre FC doit s'organiser et composer sans cesse en fonction de la disponibilité des terrains synthétiques que se partagent plusieurs associations.

Malgré ces différentes complications rencontrées, le bureau et les éducateurs continuent à travailler en équipe, soudés, dans un état d'esprit que l'on se veut être le plus positif possible.

Nous souhaitons à tous une très belle année 2022!



VIVONS PAREMPUYRE

Le rôle des élus locaux est de représenter les citoyens dans le but d'agir dans l'intérêt local. Parce que les déplacements font partie intégrante de notre quotidien à tous, l'équipe municipale se mobilise depuis de nombreuses années pour développer le réseau de transports en commun sur Parempuyre. Le nouveau schéma des mobilités de Bordeaux Métropole, voté à l'automne, apporte des avancées significatives pour la ville et nous nous en réjouissons.

Certes, le prolongement du tramway n'a pas été retenu, les critères de rentabilité, établis et appliqués à toutes les communes, n'étant pas réunis faute d'un nombre d'usagers suffisant. C'est une déception pour certains, nous le comprenons et gardons à l'esprit que le dossier pourra être requestionné dans quelques années. Ce qu'il faut retenir de ce schéma c'est la prévision d'une ligne de bus express toutes les 10 minutes, un TER qui deviendra un RER métropolitain toutes les 30 minutes et des études pour un bus en voie propre sur l'avenue de Labarde. Le Réseau Vélo Express permettra également de relier Blanquefort puis le reste de la Métropole en toute sécurité. Bus, trains, vélos, une combinaison intermodale pour une plus grande adaptabilité.

Au-delà d'une simple question logistique, les mobilités représentent des enjeux cruciaux :

- des enjeux économiques, parce que les travailleurs ont besoin d'être mobiles,
- des enjeux écologiques, pour en finir avec le tout voiture et diminuer l'impact environnemental de nos déplacements,
- des enjeux sociaux, pour garantir l'autonomie de tous, en particulier des plus jeunes, des plus âgés ou des personnes à mobilité réduite,
- des enjeux sécuritaires, le développement des transports en commun améliore la sécurité routière,
- des enjeux culturels, pour accéder facilement à toute l'offre disponible sur l'ensemble du territoire.

Accroître le réseau de transports publics est un enjeu de société, votre équipe municipale en a pleinement conscience et continue de vous représenter pour répondre aux attentes des Parempuyriens. Une délégation spécifique a été confiée à Benjamin Roze, conseiller municipal, pour suivre ces questions et répondre à vos interrogations.

Nous restons toujours à votre écoute.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

PAREMPUYRE AVENIR

La situation de notre commune nous engage à poursuivre notre action. Trois thèmes préoccupants :

L'urbanisme et son évolution transforment le visage de notre commune dont l'identité est en danger.

Pourtant, une personne, Madame le Maire, a le pouvoir de contrôle sur les projets immobiliers et les permis de construire. Les projets se négocient et se concrétisent au niveau local en tenant compte des enjeux de chacun. Les élus majoritaires seraient-ils dépendants des promoteurs au point de perdre le fil directeur de la politique locale ?

L'accroissement de la population est bien le résultat d'une volonté politique privilégiant le développement urbain quantitatif au détriment du qualitatif. Outre l'absence de préoccupations écologiques, nous regrettons que soient négligés dans les réalisations immobilières : les espaces verts, les aires de jeux, les stationnements et les commerces.

Bénéficiant d'espaces naturels et boisés sur la commune, les habitants ont besoin de ces aménagements au sein de leur lieu de vie. Le projet de l'îlot des Genêts doit tenir compte de tous ces facteurs et de l'avis des riverains.

La mobilité à Parempuyre : nous restons perplexes. La gouvernance de la Métropole a changé, il n'y aura toujours pas de tram à Parempuyre. Aucune amélioration possible du réseau TER/RER avant 2030 tant que la LGV (Bordeaux-Toulouse) ne sera pas construite.

Hormis le lancement d'études de pistes cyclables en 2022, quelles sont les solutions pour fluidifier les trafics ?

Nous sommes conscients de l'importance des autres sujets comme, l'insécurité malgré les efforts de la police municipale, les incivilités, le service minimum des écoles ou encore l'entretien des structures sportives. Nous continuerons à agir pour préserver votre cadre de vie. Contactez-nous !

Nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année que nous espérons porteuse d'espoir.

Parempuyre Avenir,

parempuyreavenir@gmail.com

Henri LAGARRIGUE, Julia AMRA, Roméo DOS SANTOS, Nicole LALANNE, Stéphane PIGEAT,
Marie-Laetitia CHARTIER, Jean-Marc FARTHOUAT



Agenda des manifestations prévues

(sous réserve des conditions sanitaires)



**28
janvier**

Conférence
Connaissance du Monde :
La route de la soie
20h à L'Art Y Show

**29-30
janvier**

Salon du Bien être
(Association Divin'Essence-ciel)
à L'Art Y Show

**5
février**

Bourse à la puériculture
à L'Art Y Show

**15
février**

Café rencontre
14h - Maison des associations

**25 fév.
au
20 mars**

Regard sur le Monde :
L'Égypte

**8
mars**

*Journée internationale
des droits des Femmes*

**12 au
18 mars**

Printemps des poètes

**18
mars**

*Conférence Combattre les
violences Intra-familiales*
18h30 au Vieux logis

**23
mars**

Spectacle Cloches
compagnie Bougrelas
à L'Art Y Show

**1^{er} et
2 avril**

Bourse aux vêtements
Printemps - été
à L'Art Y Show

**9
avril**

*Marché aux plantes - Foire
aux vins et aux fromages*
Halle François Mitterrand

**10
avril**

*1^{er} tour des élections
présidentielles*

**15
avril**

*Conférence connaissance
du Monde : le Canada*
20h à L'Art Y Show

**24
avril**

*2^{ème} tour des élections
présidentielles*

